

Genre du véhicule Minibus	Marque de fabrication FORD (d)	Type Transit 160 moteur HXC (3,0)	Fiche d'homologation N° CH 2301 78
-------------------------------------	--	---	--

Constructeur	FORD-WERKE AKTIENGESELLSCHAFT, D-5000 Köln 60 (BRD)
Identification	sur la plaquette du constructeur : "VFP,LT" devant le No du châssis : "GBV..." ou "WFO,XXGBV..."
Plaquette constructeur	à droite, dans l'entrée
N° du châssis	dans le compartiment du moteur, à droite, au-dessus du phare, ou à droite, à l'AV latéralement sur le longeron
Identification du moteur	"HXC" à gauche, à l'avant sur l'ergot au-dessus du filtre à huile
Importateur principal	FORD MOTOR COMPANY (SWITZERLAND) SA., Kurvenstrasse 35, 8021 Zurich
Véhicule homologué	prototype

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 6
Direction	mécanique
Transmission	mécanique synchronisée
Nombre de vitesses	4 Entraînement sur roues arrière
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp.interne, assistance par dépression, sur toutes les roues AV = soupape retardatrice de pression AR = régulateur selon la charge
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Contrôle 2 circuits	par différence de pression, ou contrôle du niveau; lampe-témoin séparée

Moteur	FORD	Type	HXC
Marque	V	Temps	4
Construction	B	Position	avant
Carburant	eau	Nombre cylindres	6
Refroidissement	93,66	Course	72,41
Alésage	2992	CV-impôt	15,24
Cylindrée	73,5	à t/min	4300
Puissance en kW	100 DIN		
Bruit à proximité	83 dB/A	à t/min	3225 *
Silencieux	2 = 317x137x73 mm / 760x254x127 mm		
Mesure des gaz	ECE-15/02; et ECE-15/03; **		
Déparasitage	ECE-10; OCE, annexe B, chiffres 3+4 = "D"		

Carrosserie	Limousine
Nombre de portes	3 + 1 arrière Indic. vitesse km/h
Ceintures sécurité	Ar4 (E) + B (E) Rétroviseurs gauche/droite
Cale	- Attelage
Antivol	-
Nombre de places	12 x) av 3 centre ar. 9 x)
Dimensions	intérieur extérieur
Longueur	5300 Empattements 3000
Largeur	2060 Essieu double av ar
Hauteur	2170/2560 Voie av ar 1660 1540
Porte à faux	lat. Voies av ar
	860 ar
	1440 Braquage ø g 11500 d 11400
Distance volant - vers l'avant du véhicule -	

Poids	Poids en () = avec 15 places		x)
avant	890 / (880)	810 / (840)	total
Poids à vide	290 / (230)	550 / (820)	1700 / (1720)
Charge utile	1180 / (1110)	1360 / (1660)	840 / (1050)
Poids total	1180 / (1110)	1360 / (1660)	2540 / (2770)
Garantie fabr.	185 SR 14 Reinforced		3100 / (3100)
Dimens. pneus	R / 2,3	R / 2,3	(Variantes +)
Ply/bars	1250	1250	voir
Charge	170	170	remarques)
pour V max	5 1/2 J x 14"	acier	
Jantes	Garantie poids remorquable avec frein		
	Garantie poids remorquable sans frein		
	Garantie poids de l'ensemble 4465		
	Poids remorquable testé 1365		
	Vitesse maximale selon le constructeur 124 km/h		
	Vitesse maximale testée 124 km/h		
	Charge garantie sur le toit 100 kg.		

Équipement §)	CR	(E) ou HCR	(E)
Feux de route	CR	(E) ou HCR	(E)
Feux de croisement	A	(E) dans CR/HCR	
Feux de position	R-S1	(E)	
Feux rouges	R-S1	(E)	
Feux stop	1	(E)	
Clignoteurs	av	1	(E) ar 2a (E)
Catadioptres	av		ar J (E)
Feux de gabarit	av		ar
Feux complémentaires	B	(E) sur demande	
Eclairage plaque	2/	séparés	
Essuie-glace	2/	balais	avec lave-glace
Avertisseurs	1/	Motorcraft TPAR 556 ou TPAR 557	ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Minibus		
Marque et type	FORD (D)	Transit 160	
Homologation N°	CH	2301 78	
Carrosserie	limousine		
Places	total 12 x)	avant	3
Poids à vide	1700	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	15,24
Poids total	3100	Cylindrée	2992

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- * Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche; 3225 t/min, M2, 1A 4,63 = 75,5 dB/A
 - ** Mesures des gaz : Emplacement de la marque d'homologation ECE-15; à droite, dans l'entrée, près de la plaquette teneur en CO: ECE-15/02; = 0,96 % à 800 t/min. / ECE-15/03; = 2,0 % à 850 t/min.
 - + Variante de pneus : 185 R 14 C 6 PR AV = 1400 kg (3,25) AR = 2600 kg (3,25) Vmax. 130 km/h (M)
 - x) Nombre de places / poids : sur demande variante avec au total 15 places; les poids en () = équipement avec 15 places.
 - §) Équipement : plaquette indiquant le nombre de places;
signalisation des sorties de secours (porte à droite au milieu + porte arrière);
tachygraphe obligatoire lors du transport professionnel de personnes;
"L" à l'arrière du véhicule = variante du modèle.
- Important : La distance entre les dossiers de deux sièges situés l'un derrière l'autre doit être d'au moins de 650 mm; (cette valeur est atteinte en diminuant l'épaisseur des rembourrages par la pose de boutons).

Remplace FH CH 2301 78 du 08.-10.11.78 / 21.12.78
 Identification, Mesures des gaz, Variante de pneus, Charge sur le toit
 (25.06.80)

Lieu et date de l'homologation

Rothrist, 08.- 10.11.78 / 21.12.78

Service fédéral d'homologation